

une politique qui serait profitable à l'agriculture canadienne, tout particulièrement celle de l'Ouest.

● (1520)

Il n'y a pas de doute, monsieur l'Orateur, qu'il faudra une autre bonne équipe de bureaucrates pour faire appliquer une mesure de stabilisation. Hier soir, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Turner) a laissé entrevoir un blocage de l'effectif de la Fonction publique, mais on ne peut nier qu'il faudrait une des bureaucraties les plus importantes que l'Ouest canadien ait jamais connues pour faire appliquer le bill de stabilisation. C'est un autre domaine où le ministre devrait collaborer avec le ministre de l'Agriculture pour présenter un programme global qui profiterait à tous. Dans la conjoncture actuelle, certains agriculteurs participeront au programme d'assurance-récolte, d'autres au programme de stabilisation, s'ils finissent en fait par l'accepter, et certains ne participeront probablement ni à l'un ni à l'autre.

Puis il y a le programme de crédit agricole qui doit être élargi. Il y a le danger que les agriculteurs se retrouvent tellement endettés qu'ils ne puissent jamais s'en sortir. Il y a des années, un ancien ministre de l'Agriculture, qui est maintenant dans l'autre endroit, avait dit qu'un jour il arriverait que ceux qui exploiteraient les fermes n'en seraient pas les propriétaires. En tant que Canadien de l'Ouest ayant élevé une famille dans une ferme, je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que le jour où les exploitants de fermes n'en seront plus propriétaires sera le plus sombre qu'ait connu le Canada. Il suffit de regarder ce qui se passe en Russie: à l'heure actuelle, 15 p. 100 de la production agricole provient de 3 p. 100 des terres attribuées aux exploitants. Nous devrions en tirer une leçon, monsieur l'Orateur. Il ne faudrait jamais chez nous établir de programme qui déposséderait les exploitants de leurs terres.

Des voix: Bravo!

M. Towers: Je suis heureux que mon honorable ami d'en face soit d'accord, monsieur l'Orateur, car il va surveiller de près ce ministre retors. Il est triste que ce ministre soit également le ministre de la Justice car la Commission canadienne du blé aura beaucoup de mal à obtenir justice s'il n'est pas d'accord avec elle. Ce ministre a également appuyé le ministre du Travail et le premier ministre pendant la grève des manutentionnaires de grain. Les Canadiens de l'Ouest ne l'ont pas oublié et ne l'oublieront pas de sitôt. J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur un article paru hier dans le *Journal d'Ottawa*. Voici ce qu'il dit:

Un porte-parole de l'Alliance de la Fonction publique du Canada a déclaré dimanche que les inspecteurs de grain du gouvernement fédéral à Vancouver avaient rejeté, à l'issue d'un vote, le rapport de la commission de conciliation. Ce rapport recommandait le paiement d'une somme globale en tant que rajustement de salaire rétroactif au 29 juillet et une augmentation de 12.5 p. 100 dans le cadre d'un contrat de travail d'un an entrant en vigueur le 15 novembre.

Monsieur l'Orateur, j'ai dit que le ministre était retors et je crois que c'est vrai. Il a essayé d'appuyer le premier ministre et le ministre du Travail en demandant aux groupements agricoles de l'Ouest, les principaux producteurs de blé, d'avoine et d'orge, d'exercer des pressions sur les compagnies de grain pour qu'elles acceptent d'augmenter le salaire des manutentionnaires de grain de 61 p. 100. Or, le gouvernement offre maintenant 12.5 p. 100 à ses employés.

Grains—Paiements anticipés

M. McIsaac: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pourriez-vous faire remarquer au député de Red Deer (M. Towers) que le bill à l'étude concerne le paiement d'avances aux producteurs de grain. Nous avons eu un débat il y a quelque temps et nous pourrions sans doute en avoir un autre si le député voulait présenter une motion sur la question des manutentionnaires et ce qu'ils ont obtenu. Le bill à l'étude n'a rien à voir avec ce dont parle le député depuis une demi-heure.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un recours au Règlement valable, monsieur l'Orateur. Je ne pense pas que le secrétaire parlementaire veuille dire à mon collègue quel genre de discours il doit faire. Je trouve que ses observations se rapportent à la question étudiée et il est inconvenant...

L'Orateur adjoint: A l'ordre. Qu'il y ait ou non matière à invoquer le Règlement, je suis certain que la dernière intervention n'a aucun rapport. Le député de Red Deer (M. Towers) parle de l'agriculture en général et je pense que c'est tout à fait normal. Il est extrêmement difficile de débattre du financement et de l'inflation dans l'agriculture sans aborder ce domaine en général.

M. Towers: Merci, monsieur l'Orateur. J'apprécie les observations du député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac), et je me rends bien compte qu'il ne semble pas saisir le sujet de notre débat.

Des voix: Bravo!

M. Towers: Nous parlons du système de double prix. Nous parlons du financement offert aux céréaliculteurs de l'Ouest.

M. Lang: Vous faites de l'obstruction.

M. Towers: Nous parlons du financement offert aux producteurs de céréales. De toute évidence, lorsque nous parlons d'un système de double prix, le député de Battleford-Kindersley ne comprend pas de quoi il s'agit. Selon lui, c'est une question insignifiante, mais nous parlons de 70 millions de dollars, et cette somme représente beaucoup pour nous. Si le député de Battleford-Kindersley n'est pas de cet avis, qu'il aille le dire aux producteurs...

M. Lang: Dites nous voir comment on peint un grenier.

M. Towers: Je dois expliquer les choses aux producteurs de ma circonscription, 70 millions de dollars, c'est une somme importante, pour eux. Le céréaliculteur de l'Ouest doit veiller à ne pas trop s'endetter parce qu'il dispose d'un financement peu élevé et sa marge de profit est si basse qu'elle ne suffira pas à couvrir sa dette. Nous parlons des inspecteurs de grain. A l'heure actuelle, les éleveurs de ma région sont comblés. Nous sommes assujettis à un contingent de trois boisseaux et nous éprouvons des difficultés à livrer le grain pendant que l'autre moitié du monde meurt de faim. Le gouvernement se croise les bras et ne fait rien pour améliorer le transport afin de réduire le volume de grains dans nos élevateurs. Les agriculteurs comptent sur les paiements anticipés parce que le grain ne bouge pas. Ils ont besoin d'argent pour payer leurs impôts et leur compte d'épicerie. Eux aussi sont des consommateurs. Il leur coûte aussi cher pour vivre qu'aux autres consommateurs du Canada. C'est pourquoi nous devons réprimander le gouvernement. Il n'assure pas un transport du grain efficace.